

Nombre de conseillers en exercice..... 29
Nombre de conseillers présents 23
Nombre de votants..... 28

Délibération n° 2023-19

Nomenclature :
7.10 - Divers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MARSANNAY-LA-CÔTE, légalement convoqué par M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Date de la convocation : le 13 juin 2023

Étaient présents :

- M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire ;
- Mmes Catherine PAGEAUX, Corinne BUGAUT-MITTOU, Corinne PIOMBINO, Catherine CAZIN, Nicole VERPEAUX, Annick COURTOIS, Marie GILLARD-HUGUENOT, Sylvie BOUYSSOU, Véronique LE GRAND, Khadija MARZAQ, Isabelle ALIBERT-COLLOTTE, Julie BARNET, Elsa GOUBALI, Sophie LAGNIER ;
- MM. Jacqy GOUBET, Emmanuel DUFOUR, Jean-François GUINOT, Dominique MARTIN, Jean-Paul TRIMOULINARD, Frédéric FICHET, Sébastien COUETTE, Florent ROYER ;

Étaient absents et excusés :

- Mmes Maryse PATAILLE, Nathalie GAY ;
- MM. Éric GUYARD, Laurent FEBVAY, David COLIN, Gérald BOUTET ;

Pouvoirs :

- Mme Maryse PATAILLE à Mme Catherine PAGEAUX,
- Mme Nathalie GAY à Mme Sophie LAGNIER,
- M. Éric GUYARD à Mme Corinne BUGAUT-MITTOU,
- M. David COLIN à M. Emmanuel DUFOUR,
- M. Gérald BOUTET à Mme Isabelle ALIBERT-COLLOTTE.

La séance ouverte, Mmes Véronique LE GRAND et Julie BARNET ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance.

**TRAVAUX DE CHANGEMENT DES MENUISERIES DE L'HOTEL DE VILLE
(MAIRIE, PERISCOLAIRE ET SALLE DES MARIAGES) :
MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT**

Vu la délibération n°2023-03 du 27 février 2023 portant sur la sollicitation de la Dotation d'Équipement Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures à l'Hôtel de Ville et sur le site d'accueil des activités périscolaires,

Vu la délibération n°2023-04 du 27 février 2023 portant sur la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque Colnet en site d'accueil périscolaire et extrascolaire approbation de l'opération et sollicitation d'une subvention auprès de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - (remplacement des menuiseries extérieures),

Accusé de réception en préfecture
021-212103907-20230620-DELIB2023-19-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Vu la délibération n°2023-05 du 27 février 2023 portant sur la sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de fourniture et pose de menuiseries extérieures à l'Hôtel de ville et sur le site actuel d'accueil des activités périscolaires,

Considérant l'évolution des besoins de la collectivité,
Considérant l'évolution du coût prévisionnel des travaux,
Considérant que ces travaux concernent un seul ensemble bâti,
Considérant qu'il convient d'établir un nouveau plan de financement,

Vu les devis demandés pour ces travaux,

Considérant que les crédits seront inscrits au budget sur l'exercice 2023,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité des membres présents de la commission « Finances » réunie le 9 juin 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- ⇒ **de confirmer le principe de l'opération de changement de menuiseries de l'Hôtel de ville (mairie, périscolaire et salle des mariages) pour un montant de 73 333,36 €HT,**
- ⇒ **de maintenir les sollicitations de demande de subventions auprès de l'État, au titre de la DETR, et du Conseil Départemental au titre du programme de financement « Patrimoine Communal Côte-d'Or »,**
- ⇒ **d'établir le plan de financement prévisionnel comme suit :**

Aide concernée	Montant de la dépense HT éligible	Pourcentage	Montant sollicité
DETR	73 333,36 €	40%	29 333,00 €
Conseil départemental	73 333,36 €	30%	22 000,00 €
TOTAL DES AIDES		70%	51 333,00 €
Autofinancement		30%	22 000,36 €
TOTAL DES FINANCEMENT PUBLIC		100%	73 333,36 €

- ⇒ **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,
À Marsannay-la-Côte, le 20 juin 2023

Le Maire,

Jean-Michel VERPILLOT

Accusé de réception en préfecture
021-212103907-20230620-DELIB2023-19-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023